**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD**

**A L’OCCASION DE LA 42ème SESSION DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU JAPON**

**Genève, le 31 JANVIER 2023**

Monsieur le Président,

Le Tchad souhaite la bienvenue à la délégation du Japon et la félicite pour la présentation de son rapport national.

Le Tchad se réjouit des efforts déployés par le Gouvernement du Japon en vue de mettre en œuvre les recommandations auxquelles il a accepté lors du précédent cycle de l’EPU, ainsi que la contribution du Japon à l’action internationale, comme la promotion des droits fondamentaux des femmes, et les mesures entreprises en vue d’atteindre les objectifs de développement durable.

Dans un esprit de dialogue constructif, le Tchad souhaiterait formuler les recommandations suivantes :

1. Elaborer et soutenir les initiatives visant à aider les femmes touchées par l’accident nucléaire à parvenir à une indépendance financière,
2. Mettre le système de justice pour mineurs en pleine conformité avec la Convention et les autres normes applicables.

Pour conclure, le Tchad souhaite au Japon un examen couronné de succès.

Je vous remercie.